

Quelle politique culturelle numérique pour le Ministère de la Culture ?

Posted on 26 septembre 2022 by Anne Le Gall

Le développement des pratiques numériques soulève des questions fondamentales pour les secteurs culturels. Très divers et souvent participatifs, les usages numériques mêlent parfois culture et divertissement, multiplient les informations au risque de les noyer, et induisent une tendance naturelle à la concentration des acteurs.

Ces évolutions suscitent de nombreux défis sur la place du numérique dans la culture et les objectifs d'une politique culturelle dans un monde numérique. Le numérique doit se mettre au service de la Culture pour nous permettre de nous réinventer et d'innover, dans un équilibre garant de la diversité culturelle, de la protection des créateurs, de la rencontre sensible avec les lieux et les œuvres.

Le Ministère publie une feuille de route, sa Stratégie numérique culturelle, disponible sur leur site, à partir de laquelle se dégagent 3 grands axes :

- [Le numérique comme outil de démocratie culturelle](#)
- [Soutenir la création en environnement numérique et l'innovation](#)
- [Faciliter l'accès aux données et aux contenus culturels](#)

Un espace ressource est dédié à l'innovation numérique.

Cette note stratégique s'inscrit également dans le vaste plan France Relance 2030 : l'état mettra 1 milliard d'euros pour accompagner la transition numérique et écologique des industries culturelles et créatives à travers notamment le [PIA \(Programme d'investissement d'avenir\)](#).

Le TMNlab s'inscrit comme structure fédératrice pour positionner les acteurs culturels de territoire, collectivement, dans ces chantiers stratégiques. Et les mettre en débat.

[La-strategie-numerique-du-ministere-de-la-Culture](#)[Télécharger](#)